

1 Château Maillard

5 Bocage

7 Chêne Jupiter, 1760

10 Forêt de l'Abbé Val Joly

14 Né d'un barrage de 315m de long construit en 1968 pour réguler le débit de l'Helpe majeure et permettre le refroidissement de la centrale thermique de Pont sur Sambre, le **lac du Val Joly** a permis la création d'une base nautique.



2 Ruisseau de Monbliart

4 Helpe Majeure

8 Château de Voyaux

11 Réalisé en 2004 par l'agence d'architecture Saison-Menu, le **centre équestre du Val Joly** s'ouvre largement sur le paysage et s'y insère élégamment grâce à des volumes simples constitués d'un socle en béton noir surmonté d'un large toit en ardoise.

13 Tour du Lac

3 Église Saint Usmer

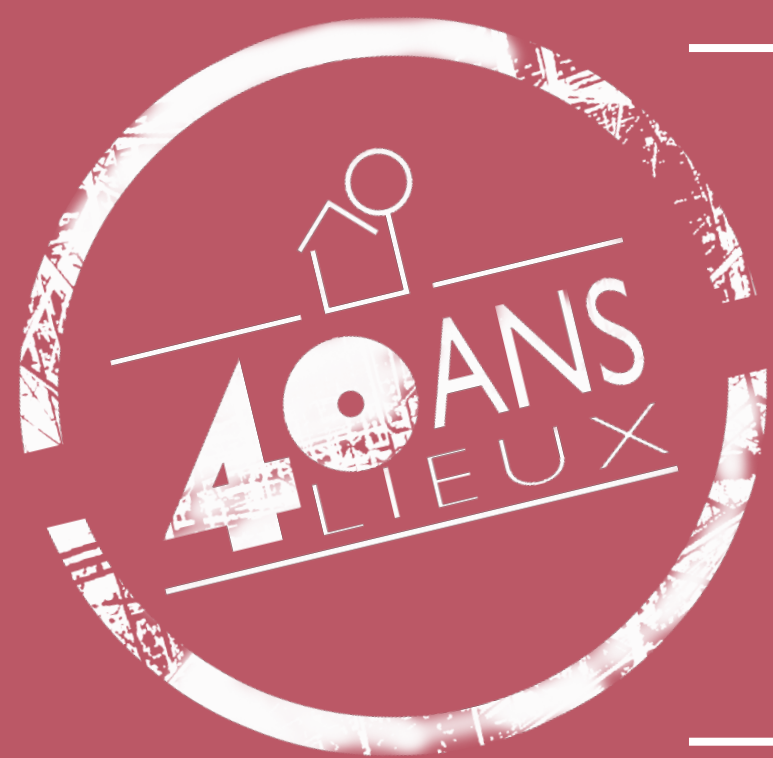
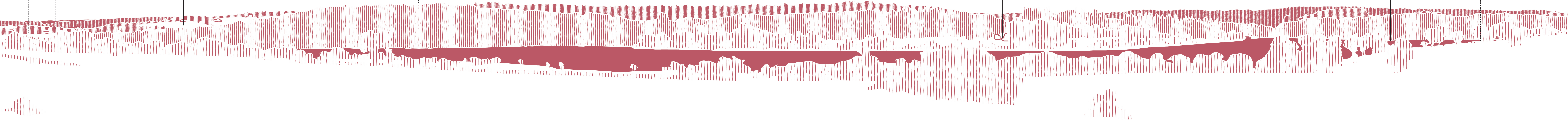
6 Valorisant le minerai de fer du sous-sol, les **forges** s'installent dès le XVIème siècle dans la vallée de l'Helpe Majeure où se développe une activité industrielle qui utilise la force des cours d'eau et la ressource en bois abondante.

9 Fondé dès le début du Moyen-âge et rattaché à l'abbaye de Lobbes, le **prieuré Saint Dodon de Moustiers en Fagne** est érigé principalement aux XVe et XVIe siècles en brique et pierre bleue, mise à part la façade de la maison datée de 1777.

12 Maison Forestière

14 Pont

16 Coeur de station



# EPPE-SAUVAGE, LE VAL JOLY

Paysage de nature, paysage de loisirs

**Les paysages des Fagnes (du latin Fagus, le hêtre) sont situés sur la façade orientale de l'Avesnois.** D'amples vallées épaulées par de grands massifs forestiers annonçant les contreforts ardennais leur ont forgé une identité culturelle et paysagère spécifique. Le relief et les sols froids, reposant sur de dures strates de schistes, de calcaires compacts et de marbre, peu propices à la culture, ont favorisé l'élevage principalement sur les coteaux. Forêts et bois tiennent les sols et marquent partout l'horizon de leurs longues lisières noires. L'eau s'exprime aussi avec vigueur. Le cours, souvent torrentueux des Helves, propice autrefois à l'installation des moulins et forges, alimente aujourd'hui de grands étangs naturels ou artificiels tels que le Val Joly. Installé sur le bas du versant et en fond de vallée à la confluence de l'Helpe majeure et du ruisseau de Montbliart, le village d'Eppe-Sauvage s'est développé en utilisant l'orientation des 2 vallées. Outre le bourg au bâti assez dense, les 2 versants sont parsemés du bâti isolé de fermes herbagères du XIXème siècle. Le relief offre des vues multiples proches ou lointaines, en balcon sur le paysage environnant, préservé et valorisé pour garantir observation et contemplation.

**Les fermes isolées**  
Ré-inventer le patrimoine

L'évolution des exploitations agricoles laisse derrière elle des bâtiments singuliers et inexploités. Redonner une fonction à ce patrimoine inoccupé, c'est lui redonner une valeur et lui garantir un avenir. Comprendre ses caractéristiques, identifier ses qualités, c'est se donner les moyens de les mettre au service d'un programme nouveau et compatible. Qu'ils soient réinvestis en habitat, en bureau, en équipement etc, l'essentiel est de concevoir un projet dans lequel patrimoine et nouveaux desirs de société vont mutuellement s'enrichir au bénéfice d'un territoire évolutif. A Eppe-Sauvage, le projet de Plan Local d'Urbanisme s'appuie sur une proposition du cabinet d'architecture BNR de créer des « grains rurbains » en réhabilitant les fermes isolées réparties sur les versants de la vallée et en leur associant quelques logements complémentaires dans de nouvelles constructions. En constituant ces petits groupes d'habitations, l'objectif est à la fois de valoriser le patrimoine existant, de favoriser le vivre-ensemble et de permettre à chacun de bénéficier de vues sur le paysage.



Ferme isolée, Eppe-Sauvage 17

**Les équipements touristiques**  
Développer le tourisme

Le territoire de l'Avesnois dispose de nombreux atouts pour développer l'attractivité touristique. La mise en valeur de son paysage, de son histoire, de ses savoir-faire et des produits du terroir doit s'appuyer sur une offre d'hébergements diversifiée et répartie sur tout le territoire et sur des équipements structurants rayonnant stratégiquement localisés.

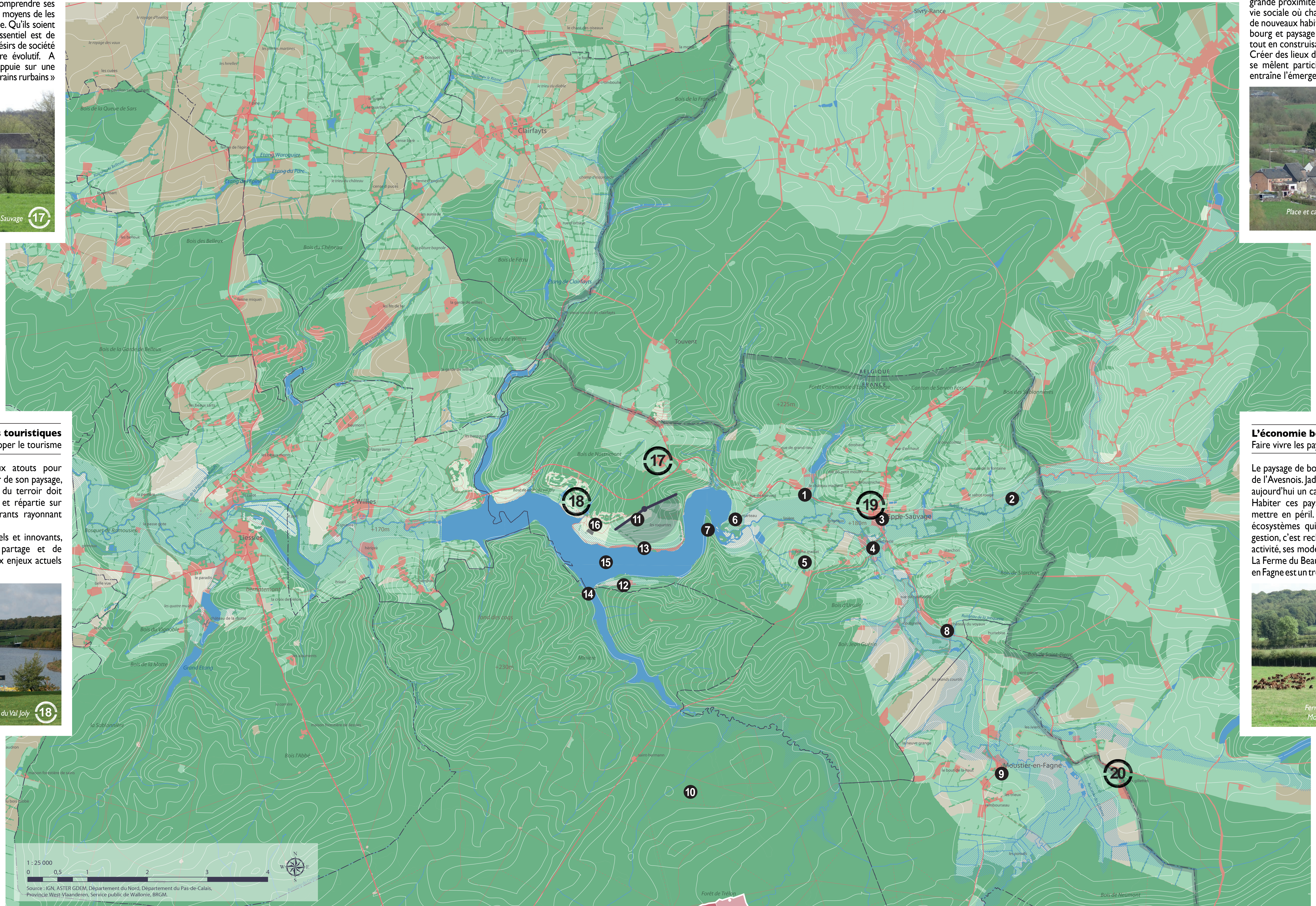
Accessibles à tous, complémentaires, multifonctionnels et innovants, ils doivent être conçus comme des lieux de partage et de rencontre, générateurs de lien social et répondre aux enjeux actuels (environnementaux, économiques, sociaux, culturels).

L'Avesnois bénéficie aujourd'hui d'équipements exceptionnels tels que le MusVerre, le site de l'Abbaye de Liessies, le Forum antique de Bavay, la station touristique du Val Joly, l'Ecomusée de l'Avesnois, etc...

La qualité de ces réalisations illustre le potentiel de valorisation du patrimoine bâti et naturel et incite les acteurs à améliorer leur cadre de vie.



Station touristique du Val Joly 18



**Les cœurs de village**  
Habiter la ruralité

Profiter de la ruralité, c'est préserver ses qualités urbaines et paysagères et participer aux dynamiques culturelles en place. La très grande proximité entre l'habitat, les services, l'école, ..., favorise une vie sociale où chacun peut être acteur de la vie communale. L'accueil de nouveaux habitants dans un rapport renouvelé entre habitat, centre bourg et paysage agricole valorise le caractère rural de la commune tout en construisant un avenir ancré sur le partage des valeurs locales. Créer des lieux de partage et de proximité où la culture et les valeurs se mêlent participe à la redynamisation des communes rurales et entraîne l'émergence d'un projet urbain et de société.



Place et café médiathèque, Eppe-Sauvage 19

**L'économie bocagère**  
Faire vivre les paysages agricoles

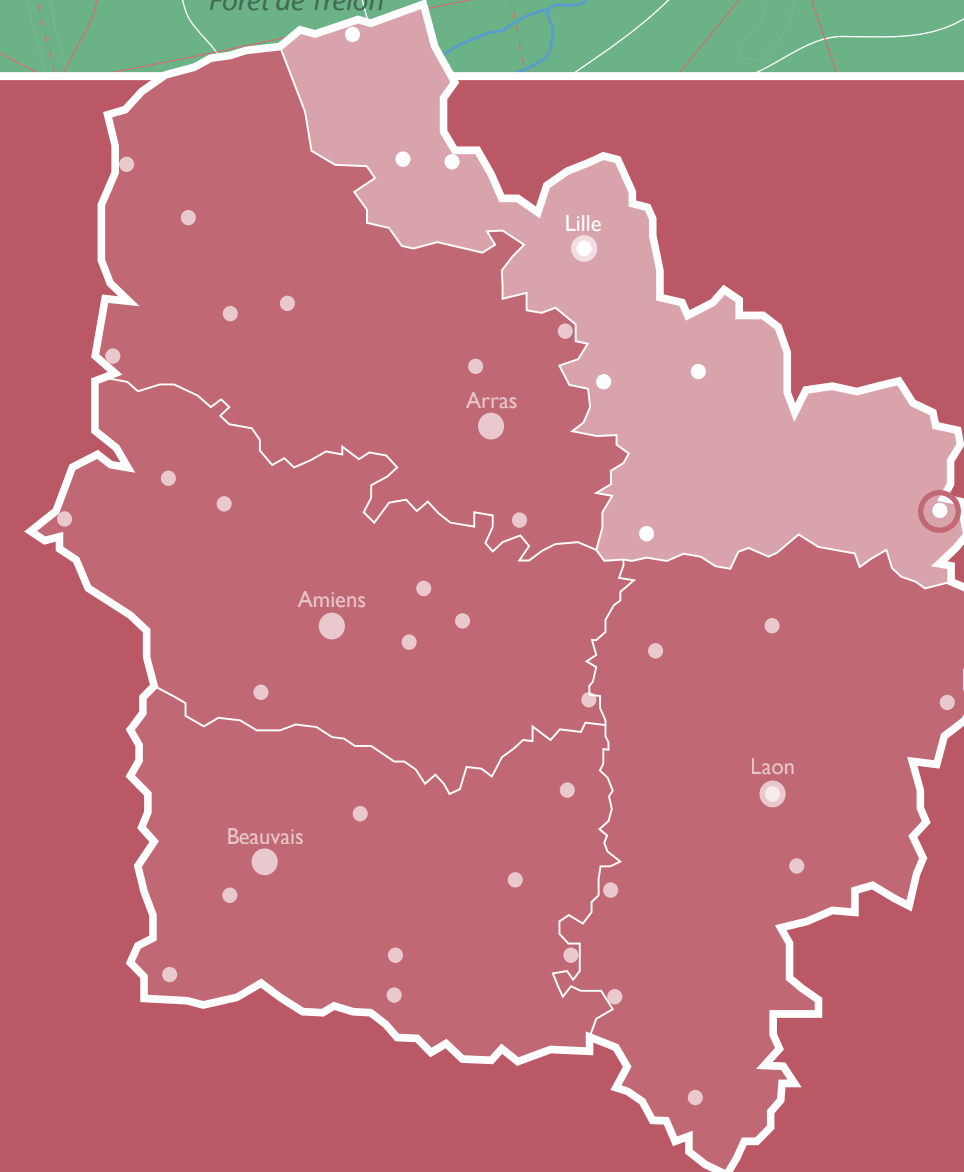
Le paysage de bocage occupe une place importante dans le territoire de l'Avesnois. Jadis simple résultat de l'activité d'élevage, il représente aujourd'hui un cadre de vie convoité qui le rend fragile et vulnérable. Habiter ces paysages, y travailler, y cheminer, ... ne doit pas les mettre en péril. Comprendre les pratiques agricoles, préserver les écosystèmes qui les accompagnent, impliquer les acteurs dans sa gestion, c'est rechercher la complicité nécessaire entre l'homme, son activité, ses modes de vie et le paysage rural qui l'entoure.

La Ferme du Beau-Pays installée sur la commune voisine de Moustier en Fagne est un très bel exemple d'élevage de bovins et ovins qui valorise



Ferme du Beau Pays, Moustier en Fagne 20

**Autour de la vallée de l'Helpe**  
Pour des paysages ruraux attractifs



Nés avec la loi sur l'architecture du 3 Janvier 1977, les CAUE sont des associations investies d'une mission d'intérêt général ayant pour vocation la promotion au plan local de la qualité architecturale, urbaine, environnementale et paysagère. Ils exercent des missions de conseil, formation, information et sensibilisation. Pour fêter les 40 ans de la loi, les 5 CAUE des Hauts de France ont choisi de mettre en valeur en 2017, 40 sites choisis dans la région, grâce à l'initiative intitulée « 40 ANS 40 LIEUX ». 40 fenêtres ouvertes sur notre territoire, constitué de paysages naturels et urbains, sur lesquels est porté un regard sensible et dynamique. C'est 8 lieux dans chaque département où sont programmées des animations telles qu'affichage in situ, visites de sites, conférences... à l'occasion desquelles seront aussi mis en avant des projets locaux ou territoriaux qui donnent du sens aux paysages dans lesquels ils s'inscrivent.

